

AUTORISATIONS DE CONDUITE



R485 cat 1 ou cat 2

Nombre de participants maximum : 6

Formation initiale : 3 jours

Formation recyclage : 2 jours

Formation dispensée selon l'autorisation CARSAT/INRS R485.

Formation initiale ou recyclage.

Notions théoriques : conditions de délivrance de l'autorisation, distinction avec les CACES, conditions de santé requises.

Notions de sécurité : EPI, entretien du matériel, prévention, marquage au sol.

Circulation avec un gerbeur : à vide, en charge, marche avant, marche arrière.

Notions de sécurité : sens de circulation, respect du marquage au sol, équipements de protection individuels, gestes et postures. Détection et signalement des anomalies.

Exercices pratiques dans l'atelier : gerbage et dégerbage.

Connaître la fonction cariste : les conditions légales pour exercer la fonction, les responsabilités pénales, le rôle, les activités et les exigences du métier.



R489 cat 1A, cat 1B, cat 3

Nombre de participants maximum : 4

Formation initiale : Cat 1A et 1B : 3 jours / Cat 3 : 4 jours

Formation recyclage : 2 jours

Formation dispensée selon l'autorisation CARSAT/INRS R489

Formation initiale ou recyclage.

Connaître les consignes de sécurité relatives à la manipulation des engins : la sécurité générale dans l'entreprise, les consignes de conduite, les règles de circulation, les consignes à suivre en cas d'accident, la lecture des pictogrammes d'information, les comportements sécuritaires et les comportements dangereux, les documents relatifs à la sécurité, les personnes responsables de la sécurité.

La technologie des chariots automoteurs : la classification des chariots, les organes du chariot, la batterie des engins, les accessoires, la lecture des plaques de charge.

Mise en situation pratique, apprentissages (par groupe de 4 au maximum) : manœuvrer et circuler, faire le stockage et le déstockage, faire le gerbage et le dégerbage, le chargement et le déchargement.



Conduite autoportée

Nombre de participants maximum : 6

Formation initiale : 2 jours

Formation recyclage : 1 jour

Connaître les machines auto portées : dénomination du matériel, particularités techniques, spécificités d'utilisation, règles internes d'autorisation de conduite, différences autoportée et autotractée.

Savoir charger les autoportées dans la remorque : charger l'autoportée dans la remorque, gestes et postures de travail, règles de protection de la machine, sécurisation de l'autoportée dans la remorque.

Utiliser les machines en toute sécurité : les risques encourus, les facteurs de danger et les éléments concourant à une bonne sécurité.

Les conditions de sécurité : siège, plateau de coupe, bac de ramassage, frein de stationnement, les équipements de protection individuelle.

Savoir organiser son chantier : la préparation et les vérifications d'usage, savoir signaler son chantier, les règles de déplacement sur le chantier et hors surface gazonnée.

Utiliser les machines : se déplacer avec la machine, stopper et stationner la machine, adapter sa vitesse, maîtriser la hauteur de coupe, conduire sur terrains plats ou vallonnés, maîtriser les obstacles.

Entretien du matériel : vérifier les niveaux, vérifier l'état des carters de protection et des pneus, identifier un dysfonctionnement et le signaler, nettoyer les machines.



Conduite tracteur -100CV / +100CV

Nombre de participants maximum : 3

Formation initiale : 2 jours

Formation recyclage : 1 jour

Formation selon la recommandation R482 – Formation initiale au recyclage

Connaître l'engin de chantier catégorie A : dénomination du matériel, particularités techniques, spécificités d'utilisation, connaître les différences et leurs applications sur le terrain, règles internes d'autorisation de conduite, règles mécaniques.

Utiliser l'engin en toute sécurité : les risques encourus, les facteurs de danger et les éléments concourant à une bonne sécurité, les conditions de sécurité liées à la météo, les équipements de protection individuelle, l'organisation du chantier, les règles de déplacement.

Utiliser les machines : se déplacer avec l'engin, stopper et stationner le tracteur, adapter sa vitesse, mises en situation pratiques sur terrains plats ou vallonnés, maîtriser les obstacles.

Entretien du matériel : vérifier les niveaux, vérifier l'état des pneus, identifier un dysfonctionnement et le signaler, nettoyer les machines et leurs accessoires

Tests d'évaluation finale : vérification des acquis théoriques et techniques permettant la proposition de l'autorisation de conduite.